



## Union Départementale des Associations de Parents de Personnes Handicapées Mentales (U.D.A.P.E.I. 74)

# Lettre aux familles

### L'UDAPEI est en route

Après avoir pris le temps de la réflexion, l'UDAPEI est aujourd'hui sur les rails. Le projet de l'union est acté, autour de principes fédérateurs. Les objectifs sont de donner la cohérence nécessaire à notre réseau associatif départemental et de refaire de l'union un acteur leader et incontournable pour défendre nos enfants et leurs familles.

Le travail ne manque pas : accessibilité, vieillissement, , interventions auprès des élus, soins bucco-dentaires etc....

Faisons de 2010 une année riche en travail et en action ! Au nom de toute l'UDAPEI, je vous souhaite une bonne et heureuse année.

*Monique MORAND, présidente de l'UDAPEI*

AAPEI  
« L'Epanou »

AFPEI  
« Vallée de l'Arve  
et du Foron »

Amitié & Avenir

APEI  
« Les Narcisses »

APEI  
« Pays du Mont-Blanc »

APEI  
« Thonon et Chablais »

APEI  
« Thorens »

ATMP 74

Sésame Autisme  
Suisse Romande &  
Haute-Savoie

### Une date très importante à retenir : le samedi 12 juin 2010!



En 2010, l'UNAPEI fête ses 50 ans. C'est l'occasion unique de porter à l'attention de tous (citoyens, élus politiques, médias,...) la question de la place des personnes handicapées dans notre société.

La place des personnes en situation de handicap, c'est d'abord la question de l'accessibilité à la vie sociale.

La place des personnes déficientes, c'est aussi et toujours la question de leurs ressources, de leur dignité et de leur accueil en établissements spécialisés lorsque cela est nécessaire. D'autant plus dans un contexte économique complexe qui peut remettre en cause certains acquis!

Pour toutes ces raisons, il est plus que jamais indispensable de démontrer la force du mouvement UNAPEI et que les convictions que nous portons sont toujours d'actualité.

L'UNAPEI organise donc **le samedi 12 juin 2010, à Paris, un grand rassemblement de tout le mouvement** : familles, personnes handicapées, établissements. Autour d'un festival musical et artistique et d'expositions, ce rassemblement sera médiatisé et accueillera de nombreuses personnalités politiques pour faire passer nos messages!

**Réservez dès à présent cette date, l'objectif est d'être le plus nombreux possible!**

Pour ce faire, l'UDAPEI et vos associations étudient les modalités de déplacement (bus, train, financements...). Nous vous tiendrons informés dès que possible mais... préparez-vous!

U.D.A.P.E.I. 74 – 1 rue du Kiosque – 74960 CRAN-GEVRIER

☎ 04 50 46 55 69 – Fax 04 50 46 55 70 – E-mail : [udapei74@orange.fr](mailto:udapei74@orange.fr) – [www.udapei74.org](http://www.udapei74.org)



## Un concours d'accessibilité

Dans le cadre de son cinquantenaire, l'UNAPEI organise un concours d'accessibilité. L'objectif est de démontrer que par des moyens souvent simples, les personnes déficientes intellectuelles peuvent accéder aux loisirs, aux sports, à l'emploi... Ce concours a débuté à l'automne au

niveau départemental et s'achèvera par le concours national le 12 juin à Paris avec l'étape régionale au mois de mars.

Au niveau départemental c'est le projet du Comité Loisirs et Sports Adaptés du Faucigny et du Pétanque Club Rochois qui a été retenu. Depuis plusieurs années, des personnes handicapées s'entraînent et participent au concours avec les personnes valides. C'est la preuve qu'avec de la volonté il est possible de changer le regard des autres et de pratiquer une vraie intégration, importante et durable.

Deux autres projets ont été retenus pour participer au concours régional : l'IME du Clos Fleuri (Passy) pour son travail sur l'accès au ski pour les enfants polyhandicapés et l'AAPEI d'Annecy pour son rôle dans le festival culturel « Semeurs de rêves » à Seynod.

Ces trois lauréats se verront remettre leur trophées et diplômes lors de l'assemblée générale de l'UDAPEI.

### A noter sur vos agendas :

## Assemblée générale de l'UDAPEI le samedi 13 mars 2010

#### Fonds de Compensation du Handicap : Des inquiétudes

La loi du 11 février 2005 avait instauré un Fonds de Compensation du Handicap, géré par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. L'objet de ce fond est de financer une partie des charges (fauteuils, aménagements spécifiques, etc...) nécessaires et non financées par les autres prestations.

Ce fond est financé par l'Etat, le conseil général, la mutualité sociale agricole et la sécurité sociale.

Or, l'Etat n'abonde plus ce fond depuis cette année, incitant ainsi les autres financeurs à se désengager.

L'UDAPEI et le comité des associations pour le handicap sont intervenus auprès du ministère et des parlementaires pour demander un retour à une situation normale.

#### Soins Bucco-dentaires : Un espoir de progrès

Quelle famille n'a pas un jour été désespérée face à l'absence de solutions pour soigner correctement une personne handicapée?

Un début de réponse semble se dessiner. En effet, une association va se créer (DENTDICAP 74), composée de chirurgiens dentistes et d'associations. Son objet est d'organiser et de trouver les moyens pour développer des actions de prévention, des lieux de soins techniquement adaptés à la prise en charge de personnes lourdement handicapées.

Soutenue par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales et liée au Réseau bucco-dentaire régional, cette association est l'espoir d'un vrai progrès à moyen terme.

L'UDAPEI et les associations locales sont engagées dans cette association pour faire le lien avec tous les établissements. A suivre...

Ce pictogramme est le symbole des lieux accessibles pour les personnes déficientes intellectuelles.



### Les collaborateurs de l'UDAPEI

Trois personnes sont à votre service et à disposition des associations :

- \* Laurence Chevallier, secrétaire de l'Union
- \* Anne-Pascale Lecoin, en charge de la coordination des activités physiques et sportives adaptées
- \* Raphaël Miconnet, chargé de l'animation de l'Union